



LA GAZETTE BREUILAUFaise



4 saisons à Breuilaufa

20

22



MAIRIE DE BREUILAUFa - 30 Rue Saint-Jean – 87300 Breuilaufa
Tel/fax : 05.55.53.30.90 mail : mairie.breuilaufa@wanadoo.fr
Site WEB : www.breuilaufa.a3w.fr

LA GAZETTE BREUILAUFaise

2022

Edito

Après une période estivale très chaude, l'heure de la rentrée a sonné. La pluie est attendue pour reconstituer nos réserves. Cette ressource doit être préservée et gérée pour éviter des ruptures d'approvisionnement comme certaines communes ont pu le connaître et nous engage à respecter les restrictions de l'arrêté préfectoral.

Ayons une pensée à tous celles et ceux qui ont été victimes des incendies et un grand remerciement aux pompiers et bénévoles qui ont combattu ces feux.

Les manifestations ont repris grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles des Amis de Breuilaufa. Le Buis Blues Festival, le vide-greniers et Marché de Producteurs de Pays ont connu un vif succès. Cela a permis de retrouver le dynamisme reconnu de notre commune. J'ai beaucoup de retours très positifs sur ces deux manifestations de la part de personnes extérieures à notre commune.

Lors de la soirée du 25 juin 2022, j'ai retracé les projets conduits et ceux à venir. Je remercie les nombreux participants. Ce temps de convivialité a permis d'échanger sur les projets réalisés sur la commune.

Il est appréciable de pouvoir se retrouver, ce lien social nous manquait.

Beaucoup de réalisations ont été effectuées par le conseil municipal avec l'aide de certains d'entre vous. Je remercie tous celles et ceux qui s'impliquent et contribuent à enrichir notre commune.

Je vous laisse découvrir notre gazette, bonne lecture et surtout prenez soin de vous.

Le Maire,

Franck MAITRE



SOMMAIRE

ETAT CIVIL

TRAVAUX REALISES / EN COURS / EN PROJET

DECHETS VERTS ORDURES MENAGERES ECO-POINT

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

VIE MUNICIPALE

ASSOCIATIONS



ETAT CIVIL

Naissance : Pablo décembre 2021

Baptême : /

Mariage : Florence Gendraud & Stéphane Meynier le 30 juillet 2022

Décès : /



Bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints dans notre village.

La commune les remercie de bien vouloir s'adresser à la mairie pour les démarches administratives (liste électorale, etc...).

TRAVAUX REALISES / EN COURS / EN PROJET

Local technique :

- Suite aux études techniques et financières menées par l'ATEC, le conseil municipal a fait le choix de lancer une consultation auprès d'architectes pour réaliser les travaux de construction neuve d'un atelier municipal technique.
- La construction est prévue d'être réalisée rue Yves Montand sur le terrain communal derrière l'aire de jeux ; elle serait en bardage métallique pour l'hangar et un bâtiment modulaire y serait annexé afin d'accueillir le vestiaire et le bureau pour l'employé technique.
- Une voie de desserte sera créée depuis la rue jusqu'au bâtiment ; cet aménagement permettra également de desservir deux lots pour de futurs pavillons.
- Les divers chiffrages ont permis d'estimer prévisionnellement ces futurs travaux à 158 000 € HT (hors honoraires d'études) ; cette estimation sera étudiée par l'architecte retenu.
- Une consultation d'architectes a été lancée début juillet ; l'attributaire sera désigné courant octobre 2022.
- Calendrier prévisionnel :
 - ✓ Attribution marché de maîtrise d'œuvre : octobre 2022
 - ✓ Travaux courant 2023 (si les subventions demandées sont accordées).

Auberge :

- Les menuiseries extérieures de l'auberge vont être changées (porte d'entrée, porte-fenêtre et fenêtres ainsi qu'une fenêtre dans le logement).

L'entreprise MF VARNIER va exécuter les travaux pour 14 253,21 € TTC sur lesquels des subventions sont accordées à hauteur de 50%, soit 20% CTD (Conseil Départemental) et 30% DETR (Etat).

- Des travaux de chauffage/climatisation réversible ont été réalisés par M LEURS (Artisan à Chamborêt) pour un montant de 3 790,20 € TTC. Des subventions ont été demandées : 20% CTD (Conseil Départemental) et 25% DETR (Etat).



TRAVAUX REALISES / EN COURS / EN PROJET

Busage et autres :

- Le busage de 3 fossés rue Saint-Jean et l'empierrement du chemin d'accès à l'antenne ont été réalisés par l'entreprise SAVIGNAT.
- Le montant de ces travaux s'élève à 6 657,60 € TTC, subventionnés à hauteur de 2 800 €.
- L'entreprise a également creusé une noue le long de la rue Yves Montant pour éviter le ruissellement des eaux pluviales jusqu'au garage de Vincent BLANCHET (360 €).

Voirie :

- La communauté de communes ELAN a réalisé les travaux de voirie sur les routes de Brétignolles et de Virat.



Fleurissement :

- Des massifs de tulipes ont été plantés : aire de jeux, talus en face de la place de l'église, Chemin de chez Janot, carrefour de Brétignolles.
- Nous avons anticipé de réduire le fleurissement cette année au vu de la sécheresse annoncée, nous avons bien fait.



Eglise :

- Le balancier de la cloche de l'église a été réparé dans le cadre du contrat de maintenance.
- Contrat de télésurveillance : la société AVS a été rachetée par OPTI SECURITE ; le coût annuel du contrat de maintenance est de 262,20 € TTC et celui de la télésurveillance est de 30 € HT par mois.



Cimetière :

- Une étude a été demandée à l'entreprise de pompes funèbres MERIGOT pour l'installation d'un columbarium/jardin du souvenir (cave-urne avec plaque de granit, columbarium 6 familles).
- Ce projet sera inscrit au budget d'investissement 2023.



TRAVAUX REALISES / EN COURS / EN PROJET

Puits de la place de l'Eglise :

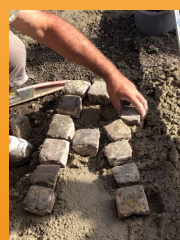
- Pour des raisons de sécurité et de gêne de stationnement, le puits de la place de l'église a été enlevé en juin par une équipe de bénévoles de « choc ».
- Cet édifice étant une construction ornementale (et non un vrai puits), l'emplacement a pu être aisément rebouché et décoré avec des pavés.

Ce puits avait été construit par M Roland LEGER ; pour lui rendre hommage, nous avons inscrit ses initiales à la place.

- La surélévation en bois étant très abîmée, elle sera remplacée par un nouvel ornement (en fer forgé par exemple, ou autres...).
- Le puits sera réinstallé à l'automne au carrefour de Brétignolles ou sur la parcelle du terrain de pétanque.

Eclairage extérieur de la salle des fêtes :

- Lors des locations de la salle des fêtes, l'éclairage extérieur restait régulièrement allumé ; la commune a fait installer une minuterie pour l'éclairage sur le parking et des détecteurs de mouvement sur le côté ; le coût des travaux s'élève à 1 269,91 € TTC.



DECHETS VERTS - ORDURES MENAGERES - ECOPOINT

Déchets verts :

- La commune a passé un contrat avec l'entreprise ECO-COMPOST afin d'effectuer le broyage des déchets verts : 10 € HT / m³.
- Leur passage se fera à la demande.
- Il est demandé aux habitants de déverser les branches, les herbes et les feuilles en commençant par le fond ; il n'y a plus de côtés distinctifs feuilles/branches, tout est mélangé à condition que les morceaux de branches ne dépassent pas 12 cm de diamètre.
- Tous les déchets seront ainsi recyclés ; selon arrêté préfectoral, le brûlage des déchets verts ménagers et des ordures ménagères est interdit et est passible d'une amende de 450 €.

Ordures ménagères :

- La communauté de communes ELAN a livré les bacs individuels sur notre commune ; les bacs collectifs sont commandés et en attente de livraison.
- La mise en place de la future tarification incitative montre déjà son effet sur la réduction des déchets collectés (-25 %) sur le territoire ELAN ; en contrepartie, la collecte des éco-points augmente.
- Afin de rechercher à faire des économies et au vu du résultat de réduction des ordures ménagères collectées en porte à porte, les élus de la communauté de communes vont réfléchir à mettre en place une collecte tous les 15 jours.

Eco-Point :

- Le SYDED a installé un nouveau container « jaune ».
- Des comportements inciviques sont toujours constatés : Les cartons et autres objets non recyclables à l'éco-point ne doivent pas être abandonnés sur le site ; il est rappelé que ces gestes sont verbalisables.
- Des contrevenants ont été retrouvés : un avertissement leur a été adressé ; à la deuxième infraction, une plainte sera déposée et une amende sera infligée.



DEPLOIEMENT DE LA FIBRE



- L'opérateur ORANGE a démarré les travaux de déploiement de la fibre sur notre secteur.
- Des poteaux ont été remplacés sur la route de Brétignolles par ORANGE en vue du déploiement de la fibre.
- Dans le bourg, elle sera déployée via le réseau existant enfoui.
- Les lieux-dits « La Betoulle » et « Châtain Bargaud » seraient desservis par le réseau en provenance du Châtain.
- Le lieu-dit « Les Essarts » a été desservi par une extension de la ligne de la Personnerie de la commune de Berneuil, ceci afin d'éviter la mise en place de poteaux entre La Betoulle et les Essarts : opération déléguée à DORSAL, opérateur sur Berneuil.
- Les abonnements individuels à la fibre seront ensuite commercialisés courant 2024.

VIE MUNICIPALE

Budget municipal :

- Le conseil municipal a voté le compte administratif et compte de gestion 2021 : le résultat excédentaire de fonctionnement est de 86 000 € et un résultat excédentaire d'investissement de 29 220 €.
- Concernant le budget 2022, les montants votés sont les suivants :
 - ✓ Fonctionnement : 177 408,00 €
 - ✓ Investissement : 82 197,00 €
 - ✓ Les taux d'imposition pour la part communale restent stables et sans augmentation. Pour mémoire :
 - taxe foncière bâti : 38,29 %
 - taxe foncière non bâti : 61,96 %



Subventions aux associations :

- Les subventions auprès des associations habituelles ont été reconduites et ont été augmentées par rapport à l'année précédente pour revenir aux montants « d'avant la crise sanitaire », notamment pour : BBF, Les Amis de Breuilaufa et le club des Aînés.
- Un don de 500 € en faveur de l'Ukraine a été versé au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco – Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères).

Autres achats :

- La tondeuse est tombée en panne ; les frais de réparation étant trop élevés, une nouvelle a été achetée pour un montant de 499 € TTC.
- De nouveaux équipements pour la salle des fêtes ont été achetés : plateaux de service, nouvelle cafetière, divers...

Colis des Aînés :

- Comme chaque année les colis de Noël seront distribués à nos Aînés en décembre.

Décoration de Noël :

- La commune a acheté d'autres décorations de Noël : un bonhomme de neige lumineux et des guirlandes.
- La société Décolum a offert un carton de boules de Noël lors de la livraison de notre commande : un atelier « décoration » sera organisé à l'automne pour fabriquer des guirlandes.



Cérémonies :

- Le 8 mai dernier, la cérémonie aux Monuments aux Morts a pu reprendre avec les citoyens, suivi d'un vin d'honneur.
- La cérémonie des Vœux n'ayant pas pu avoir lieu en janvier, une soirée conviviale ouverte à tous les habitants a eu lieu le 25 juin dernier ; ce moment de retrouvailles a été très apprécié ; nous remercions tous les participants pour cette belle soirée.



VIE MUNICIPALE

PanneauPocket :

La commune a adhéré à l'application « panneapocket ».

Vous recevez une notification instantanément sur votre portable à chaque nouvelle alerte ou information sur votre commune (ou toute autre commune selon votre choix, si celle-ci adhère à l'application).

Vous pouvez facilement télécharger l'application sur

<https://www.panneapocket.com>

Sècheresse :

Un arrêté préfectoral a été publié portant sur les mesures de restriction des usages de l'eau sur notre département ; SONT INTERDITS :

- Arrosage interdit **de 8h à 20h** des espaces publics et privés (pelouses, potagers, massifs, etc...) sauf si l'eau est issue d'un système de récupération d'eau de pluie ;
- Lavage des voitures sauf en station de lavage ;
- La vidange et le remplissage des piscines sauf remise à niveau ;
- Le lavage des terrasses, toitures et autres éléments immobiliers ;
- Liste non exhaustive ; l'arrêté vous a été communiqué dans vos boîtes aux lettres.
- Cet arrêté s'applique jusqu'à nouvel ordre.

Terrain de pétanque :

Un terrain de pétanque a été aménagé sur le site communal en face de la route de Brétignolles.

Des tables et bancs ont été également installés afin de pique-niquer agréablement.

Le maire et le conseil municipal remercie tous les bénévoles qui ont contribué à faire de cet espace, un site convivial à l'ombre des arbres, pour se retrouver en famille ou entre amis.



Boîte à livres :

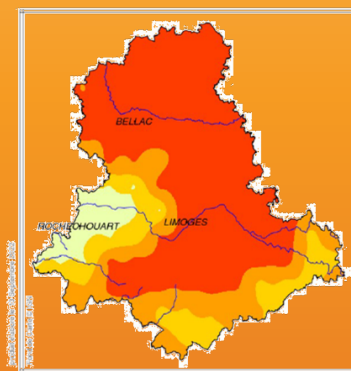
Une boîte à livres a été installée sous l'auvent de la salle des fêtes afin de permettre à tous d'échanger des livres.

La municipalité remercie Marie-Françoise et Daniel HEUDES pour le meuble joliment décoré.



Caractérisation de l'état de sécheresse des sols : indicateur de sécheresse des sols sur 6 mois mars-août

Indicateur de sécheresse d'humidité des sols sur 6 mois
SSWI 6 mois
mars-août 2022



LE COIN DES ASSOCIATIONS



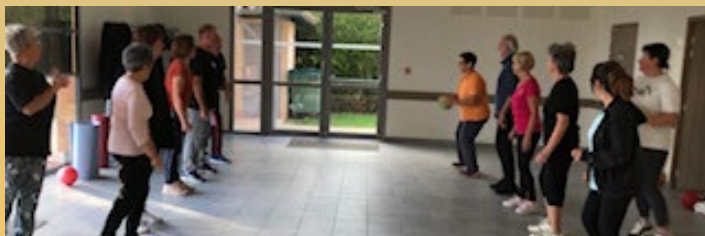
LA GYM

L'assemblée générale du club de vélo et gym de Berneuil/St-Junien-Les-Combes s'est déroulée le 16 septembre dernier ; un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Martine DINCO
Secrétaire : Sabine REBEYROLLE
Trésorière : Régine BOUYAT

Vice président : Christian BLECHER
Secrétaire-adjointe : Marie-France CHEVALIER
Trésorier-adjoint : Ludovic CHAT

Les séances de gym animées par Maryse Augay ont lieu tous les **jeudis à 18h30** à la salle des fêtes de Breuilaufa.



LES AMIS DE BREUILAUFa

L'association « Les Amis de Breuilaufa » a repris ses activités cet été :

- le Buis Blues Festival le mercredi 17 août,
- Le marché de Producteurs de Pays et le vide-greniers le dimanche 21 août.

Le Président remercie vivement tous les bénévoles de Breuilaufa ou hors commune, pour cette intense semaine de préparatifs.

Ainsi ces animations ont pu être couronnées de succès avec de bons moments de convivialité et de bonne ambiance.

le Buis Blues Festival 2022



Le Marché de Producteurs de Pays et le Vide-greniers

